

Objectif
CRPE



ÉPREUVE ÉCRITE

CONCOURS **2024**
et **2025**

Histoire-Géo EMC

Épreuve écrite d'admissibilité

Tout pour réussir !

✓ Les savoirs disciplinaires

✓ Les enjeux didactiques

✓ Les outils pédagogiques

✓ 150 cartes et documents

✓ Des sujets corrigés

+ Le nouveau concours :
descriptif et conseils



hachette
ÉDUCATION

Objectif 
CRPE

CONCOURS **2024**
et **2025**

Histoire-Géo EMC

Laurent Bonnet

Professeur agrégé d'histoire-géographie

Formateur académique dans l'académie d'Aix-Marseille et à l'ISFEC de Marseille

Membre du jury de l'épreuve écrite d'application d'Aix-Marseille

Julien Cuminetto

Inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional

d'histoire-géographie dans l'académie d'Aix-Marseille

Membre du jury de l'épreuve écrite d'application d'Aix-Marseille



hachette
ÉDUCATION

Les auteurs et l'éditeur tiennent à remercier, tout particulièrement, les professeures et leurs élèves pour leur participation aux exploitations pédagogiques et les illustrations réalisées dans leur classe :

- Mélanie Bissonnier, CM1/CM2, école primaire Pierre-et-Marie-Curie, Villeneuve.
- Julie Chiche, CM1, école primaire Parc-Bellevue, Marseille.
- Cécile Claret, CE2, école primaire Joseph-Reinach, Digne-les-Bains.
- Eva Desveaud, CP/CE1 et CM1, école primaire Lamartine, Rognac.
- Valérie Gay, MS/GS, école maternelle Jules-Isaac, Aix-en-Provence.
- Blanche Kerhoas, CE2, école élémentaire Jules-Payot, Aix-en-Provence.
- Céline Le Pêcheur, CM1, école primaire Marius-Roussel, Simiane-Collongue.

Ils remercient également Christophe Romero, directeur adjoint Ville Durable à la ville d'Échirolles, pour son entretien et son expertise autour de la question de l'écoquartier.

Crédits photographiques :

© akg-images : p. 95 *bas* (John Hios).

© BNF : p. 72.

© Laurent Bonnet : pp. 26, 30, 238.

© Bridgeman Images : pp. 89, 103 (Archives Charmet), 124 (Caricadoc).

© Creative Commons : pp. 95 *haut* (Chensiyuan), 97 (Erwan ar Born), 134 *haut*, 135, 181 *haut gauche* (Pimlico27, License CC-BY-SA 4.0), 181 *bas droit* (Diego Delso, delso.photo, License CC-BY-SA 4.0), 186 *droit* (EEIM), 187 *haut et milieu*, 240 (© 2005).

© Julien Cuminetto : pp. 52, 60, 62, 74, 76, 77, 79, 80, 152, 153, 156, 161, 167, 169, 170, 183, 184, 186 *gauche*, 187 *bas*, 248, 249, 261, 265, 266, 270, 287, 288.

© Hachette Livre : pp. 69, 90, 92, 93, 98, 99, 100, 101, 104, 109, 111, 113, 117, 120, 125, 129, 130, 131, 132, 134 *bas*, 137, 140, 142, 143, 146, 179, 180, 196, 197, 198, 199, 201, 202, 203, 205, 207, 208, 209, 210, 211, 226, 227, 261.

© D.R. : p. 126.

© Pixabay : pp. 175, 181 *haut droit*.

© Shutterstock : pp. 27, 122 (Oleg Golovnev), 107 (Mistervlad), 215 (Mario Hagen), 216 (xdrew), 223 (bellena), 224 (Veniamin Kraskov), 244 (aliaksei kruhlenia), 261 (2014 Delpixel).

Courtesy of GoDifferent LLC/02Cruise.com : p. 181 *bas gauche*.

Pour tous les documents des 3 sujets de CRPE, se reporter aux pages 291 à 316 où ils sont crédités.

Couverture : Stéphanie Benoit

Maquette intérieure : Manon Guérin

Mise en pages : Cécile Rabataud

Édition : Fabrice Pinel

ISBN : 978-2-01-788863-5

© Hachette Livre, 2023.

58 rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves

www.parascolaire.hachette-education.com

LE MOT DES AUTEURS

L'histoire et la géographie sont, souvent, de lointains souvenirs du lycée, voire du collège, pour les candidats préparant le CRPE. Certains d'entre vous n'auront même jamais suivi d'enseignement moral et civique (EMC) dans leur scolarité, ni réalisé l'expérience d'une pédagogie active qui confronte les élèves aux problèmes de leur quotidien à l'école et leur fait éprouver les valeurs de la République.

L'étude de l'histoire et de la géographie a profondément évolué ces dernières années. Comme le disait le géographe Rémy Knafo, il ne s'agit plus d'étudier une « *géographie de la France [...] comme celle d'un espace dont le mont Blanc est le point culminant et où la Loire prend sa source au mont Gerbier-de-Jonc* », ni de faire apprendre des dates sans en saisir le sens, le rôle joué par les acteurs et le contexte. L'enseignement de ces 2 disciplines reste un puissant moyen de contribuer à **développer l'esprit critique des élèves et à leur faire comprendre le monde.**

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont les conditions nécessaires du métier de professeur(e) des écoles auquel vous vous préparez. Elles vous permettront d'exercer la polyvalence caractéristique de votre futur métier et de concevoir des situations d'apprentissage à même de faire réussir tous vos élèves. C'est la raison pour laquelle cet ouvrage vous propose une synthèse des savoirs indispensables et de nombreuses mises en situation.

Pour chacune des 3 disciplines, étudiées cycle après cycle, nous proposons une démarche systématique qui vous permet de suivre celle d'un professeur préparant son projet pédagogique :

- une **analyse scientifique** pour cadrer les enjeux du cycle ;
- une **réflexion didactique** pour apprendre à transmettre les savoirs disciplinaires aux élèves ;
- des rappels synthétiques des **savoirs disciplinaires** pour comprendre ce que doivent connaître les élèves ;
- des **propositions d'exploitations pédagogiques** pour visualiser, de manière concrète, comment mettre en œuvre les différentes parties du programme.

En début et en fin d'ouvrage, vous trouverez également :

- **toutes les informations essentielles pour comprendre les enjeux du CRPE et de l'épreuve écrite d'application**, de même que **des conseils pratiques** pour organiser votre travail ;
- **des conseils méthodologiques pour vous aider à construire une leçon en histoire, géographie et EMC ;**
- **3 sujets corrigés conformes aux Instructions officielles** avec les composantes Histoire/EMC, Géographie/Histoire et Géographie/EMC.

Enfin, nous remercions chaleureusement Amandine pour ses précieuses relectures, Christophe pour son expertise, ainsi que Blanche, Cécile, Céline, Eva, Julie, Mélanie et Valérie pour l'accueil dans leur classe, leur disponibilité et leur bienveillance.

Un grand merci également à Fabrice pour le remarquable cadrage de cet ouvrage.

SOMMAIRE

Tout savoir sur le concours et l'épreuve écrite d'application

1	Les modalités du Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)	6
2	Enjeux et méthodologie de l'épreuve écrite d'application	12
3	Se préparer à devenir professeur des écoles	17

Méthodologie d'un projet pédagogique

1	Quels sont les fondamentaux d'une leçon ?	20
2	Comment enseigner l'histoire ?	24
3	Comment enseigner la géographie ?	29
4	Comment travailler par compétences ?	33
5	Comment varier les modalités d'apprentissage ?	37
6	Comment gérer l'hétérogénéité des élèves ?	41
7	Comment évaluer utilement ?	44

CHAPITRE 1. Enseigner le temps au cycle 1

Enjeu scientifique	Quels sont les enjeux du temps en maternelle ?	50
Enjeu didactique	Comment construire en classe un temps social commun ?	52
Savoirs disciplinaires		56
Exploitations pédagogiques :		
▶ Enseigner la notion de « chronologie »		58
▶ Ritualiser le temps de la classe		61

CHAPITRE 2. Enseigner le temps au cycle 2

Enjeu scientifique	Comment se préparer au temps historique au cycle 2 ?	64
Enjeu didactique	Comment passer du temps social au temps historique ?	66
Savoirs disciplinaires		70
Exploitations pédagogiques		
▶ Se repérer dans le temps à partir de la mémoire familiale		74
▶ Comparer les modes de vie dans le temps		78

CHAPITRE 3. Enseigner l'histoire au cycle 3

Enjeu scientifique	Quelle histoire enseigner au primaire au ^{xxi} ^e siècle ?	82
Enjeu didactique	Comment choisir les savoirs enseignés en histoire ?	84
Savoirs disciplinaires		88
Exploitations pédagogiques		
▶ Enseigner à partir d'une œuvre d'art : Louis XIV, le Roi-Soleil		150
▶ Enseigner avec des documents-sources : la Première Guerre mondiale		154

CHAPITRE 4. Enseigner l'espace au cycle 1

Enjeu scientifique	Quels sont les enjeux de l'espace en maternelle ?	158
Enjeu didactique	Comment faire approprier l'espace aux élèves ?	160
Savoirs disciplinaires		164

Exploitations pédagogiques	
▶ Faire l'expérience de l'espace	166
▶ Apprendre à structurer l'espace	168
CHAPITRE 5. Enseigner l'espace au cycle 2	
Enjeu scientifique : Comment concevoir l'espace géographique au cycle 2 ?	172
Enjeu didactique : Comment initier au raisonnement géographique ?	174
Savoirs disciplinaires	178
Exploitations pédagogiques	
▶ Apprendre à se repérer dans l'espace et le représenter	182
▶ Apprendre à situer un lieu sur une carte, un globe ou un écran informatique	185
CHAPITRE 6. Enseigner la géographie au cycle 3	
Enjeu scientifique : Quelle géographie enseigner au primaire au ^{xxi} ^e siècle ?	190
Enjeu didactique : Comment enseigner les « modes d'habiter » ?	192
Savoirs disciplinaires	196
Exploitations pédagogiques	
▶ Enseigner la notion d'« habiter »	246
▶ Apprendre à mieux habiter	250
CHAPITRE 7. Enseigner l'EMC aux cycles 1 et 2	
Enjeu scientifique : Quelles finalités civiques de l'EMC aux cycles 1 et 2 ?	254
Enjeu didactique : Comment transmettre les valeurs républicaines en EMC ?	257
Savoirs disciplinaires	260
Exploitations pédagogiques	
▶ Apprendre à gérer ses émotions pour vivre ensemble	264
▶ Enseigner la liberté	268
CHAPITRE 8. Enseigner l'EMC au cycle 3	
Enjeu scientifique : Que signifie le passage de l'Instruction civique à l'EMC ?	272
Enjeu didactique : Comment enseigner l'EMC au cycle 3 ?	274
Savoirs disciplinaires	276
Exploitations pédagogiques	
▶ Enseigner la laïcité	282
▶ Lutter contre le harcèlement	285
 Sujets du CRPE corrigés	
SUJET 1. Composantes Histoire/EMC	290
SUJET 2. Composantes Géographie/Histoire	297
SUJET 3. Composantes Géographie/EMC	309
Conseils de lecture et sitographie	320

Tout savoir sur le concours et l'épreuve écrite d'application

1 Les modalités du Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

Conditions d'inscription pour le concours externe

Seuls les étudiants inscrits en 2nde année de master ou les candidats déjà titulaires d'un master peuvent se présenter au concours externe de recrutement des professeurs. Les étudiants inscrits en M1 à la rentrée de septembre ne peuvent donc présenter le concours que l'année scolaire suivante, lorsqu'ils seront inscrits en M2.

Faut-il détenir un master spécifique pour s'inscrire au concours externe rénové ?

Non. Le métier de professeur n'est pas une profession réglementée. L'inscription au concours est conditionnée à la détention d'un niveau de diplôme (master 2), pas à celle d'un titre spécifique.

Faudra-t-il présenter certaines attestations comme un brevet de secourisme ?

Ces informations sont disponibles sur les sites académiques détaillant l'organisation des épreuves.

Qu'en est-il des candidats en situation de handicap ?

Les candidats en situation de handicap peuvent solliciter un aménagement des conditions de concours en adressant leur demande à l'un des médecins désignés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) territorialement compétente. La demande doit être formulée, au plus tard, à la date limite d'inscription au concours concerné, sauf dans le cas où le handicap est découvert après cette échéance ou si les besoins liés au handicap ont évolué. Le médecin rend un avis qui est adressé à l'autorité administrative compétente pour ouvrir et organiser le concours, dans lequel il propose des aménagements. L'autorité administrative décide, ensuite, des aménagements accordés et notifie sa décision au (à la) candidat(e). Voir la circulaire n° 2015-127 du 3 août 2015.

Se préparer au concours

Le master MEEF des INSPÉ

► Pour devenir professeurs des écoles, les étudiants ayant validé une licence peuvent candidater auprès d'un INSPÉ pour suivre la formation du **master MEEF** (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Ce master, organisé par les INSPÉ (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation), oriente ses enseignements sur la préparation au concours et dispense une **formation universitaire professionnalisante**, fondée sur une articulation entre le théorique et la pratique, à partir d'expériences et de **stages en milieu professionnel**. L'ensemble du parcours de formation comprend des activités diversifiées correspondant à 800 h d'enseignement et d'encadrement pédagogique, hors stage, par étudiant (annexes de l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters MEEF, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020).

- Dans le cadre du master MEEF, les étudiants suivent un Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) dès le M1. En M2, le volume horaire des stages augmente. Une autre voie est possible pour les étudiants de M2, qui peuvent être recrutés par le rectorat en qualité d'**alternants en école** et donc placés en responsabilité devant des élèves. Leur temps de service correspond, alors, à un tiers de l'obligation réglementaire annuelle de service (cela équivaut à une journée en classe par semaine).
- Cette formation en alternance, particulièrement ambitieuse, varie en fonction des INSPÉ. Si elle vous intéresse, vous pouvez participer à des journées « portes ouvertes » ou prendre contact avec le responsable du master.

L'alternance à l'INSPÉ est-elle rémunérée ?

L'alternance des étudiants en M2 repose sur un contrat de travail, avec une rémunération mensuelle autour de 720 € nets (en 2021). Celle-ci est cumulable avec la bourse, si l'étudiant en bénéficie. Les étudiants ne sont pas obligés d'être alternants en 2^e année de master. Ils doivent alors réaliser 2 jours de stage par semaine, pendant 18 semaines, soit 216 h.

Plus d'informations sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr.

Les formations privées

De nombreux organismes privés proposent des formations payantes et un accompagnement annuel à la carte (concours blancs corrigés, remises à niveau, accompagnement individualisé, etc.). Ces formations permettent à certains candidats de bénéficier d'un accompagnement important, tout en poursuivant une activité professionnelle.

En candidat libre

C'est la solution qui vous permet de réviser à votre rythme et en fonction de vos disponibilités professionnelles et/ou familiales. Vous ne pourrez, cependant, compter que sur vous-même et sur vos propres lectures pour réussir le concours.

Un concours académique

- Les épreuves écrites du CRPE se déroulent le même jour à l'échelle nationale mais les sujets peuvent différer d'une académie à l'autre, du fait des différents groupements académiques.

Le CRPE, une épreuve académique

Groupe 1 : Amiens, Caen, Créteil, Lille, Nancy-Metz, Paris, Reims, Rennes, La Réunion, Rouen, Strasbourg, Versailles.

Groupe 2 : Aix-Marseille, Bordeaux, Besançon, Clermont-Ferrand, Corse, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Toulouse.

Groupe 3 : Guadeloupe, Guyane, Martinique.

Groupe 4 : Polynésie française.

Groupe 5 : Session supplémentaire Créteil.

Les **taux d'admission** sont très différents d'une académie à l'autre. Cela dépend de plusieurs facteurs, dont le nombre de candidats, les besoins en postes dans l'académie ou encore le nombre d'habitants.

► Le **choix de l'académie** au moment de l'inscription au CRPE est très important : les admis seront affectés dans une école de l'académie où ils ont réussi le concours. **L'admission dans une académie ne vaut donc pas admission dans les autres.** Pour changer d'académie, vous devrez faire une demande de mutation. Or, pour que celle-ci soit acceptée, il faut, souvent, attendre plusieurs années.

► Les académies précisent, toujours, les dates des épreuves et leurs modalités pratiques sur leur site Internet.

Le contenu des épreuves du concours externe

Les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Les épreuves écrites d'admissibilité

► **3 épreuves d'admissibilité** sont organisées à l'écrit :

- une épreuve écrite de **français** ;
- une épreuve écrite de **mathématiques** ;
- une épreuve écrite d'**application**.

► L'épreuve d'application est à choisir parmi 3 domaines :

- Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique ;
- Arts ;
- Sciences et Technologie.

► En Histoire/Géographie/EMC et en Arts, 2 composantes seront choisies (par exemple, « Histoire/EMC » pour le domaine de l'Histoire, Géographie, EMC et « Histoire des arts/Éducation musicale » pour le domaine des Arts), comme l'évoque le *BO* : « *Au titre d'une session, la commission nationale compétente [...] détermine deux composantes parmi les trois enseignements.* »

Épreuves d'admissibilité	Durée	Note
Français	3 h	sur 20 (coeff. 1)
Mathématiques	3 h	sur 20 (coeff. 1)
Application	3 h	sur 20 (coeff. 1)

► Les copies des épreuves écrites d'admissibilité des candidats sont anonymisées avant d'être soumises à une double correction. À l'issue de celle-ci, le jury fixe, après délibération, la **liste des candidats admis à passer les épreuves d'admission**. En cas d'échec, vous pouvez vous rapprocher du rectorat pour demander vos copies, afin d'en analyser les erreurs.

Les épreuves orales d'admission

2 épreuves d'admission sont organisées à l'oral :

- **une épreuve de leçon** : elle porte, successivement, sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire, dans chacune de ces matières, à partir d'un dossier, fourni par le jury, comportant au plus 4 documents de nature variée (supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires,

traces écrites d'élèves, extraits des programmes...). Elle vise à apprécier votre maîtrise disciplinaire et vos compétences pédagogiques ;

- **une épreuve d'entretien** : une 1^{re} partie est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant (à partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, vous devez proposer une situation d'apprentissage) ; et une 2^{de} partie porte sur votre motivation et votre aptitude à vous projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'Éducation.

Épreuves d'admission	Temps de préparation	Temps d'examen
Épreuve de leçon (coeff. 4)	2 h	• Français (noté sur 10) : 30 min • Mathématiques (noté sur 10) : 30 min (exposé : 10-15 min / entretien : 15-20 min)
Épreuve d'entretien (coeff. 2)	30 min	• 1^{re} partie (noté sur 10) : 30 min (exposé : 15 min au maximum / entretien : 15 min au minimum) • 2^{de} partie (noté sur 10) : 35 min

Remarques générales

- Toutes les épreuves sont notées sur 20. Toute note inférieure ou égale à 5 sur 20 est éliminatoire. La note 0 obtenue à l'une des 2 parties de l'épreuve d'admission est éliminatoire.
- Les candidats admissibles qui en ont fait la demande au moment de leur inscription peuvent passer une **épreuve facultative de langue vivante étrangère** : allemand, anglais, espagnol ou italien. L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.
- Dans le concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en langue régionale, les épreuves écrites et orales sont les mêmes. Le (La) candidat(e) aura, en plus, une épreuve écrite en langue régionale, ainsi qu'une épreuve orale de langue régionale.
- À l'issue des épreuves d'admission et après délibération, le jury, en fonction du nombre total de points que les candidats ont obtenus à l'ensemble des 2 séries d'épreuves (écrit + oral) et dans la limite des places mises au concours, fixe, par ordre de mérite, la **liste des candidats sur la liste principale**. Il peut établir, dans le même ordre, **une liste complémentaire**.

À SAVOIR

Pour les candidats admissibles, les points capitalisés à l'écrit ne peuvent suffire à obtenir le CRPE. La différence se fait à l'oral, et notamment sur les compétences pédagogiques du (de la) candidat(e).

Conseils pour réussir le concours

Organisez-vous pour travailler efficacement

- Se préparer à un concours de recrutement de l'Éducation nationale est **un marathon**. Pour tenir le rythme et assimiler au mieux les expériences et les savoirs, il faut commencer à travailler le plus tôt possible !
- Si vous êtes en M1 et inscrit(e) en MEEF, préparez-vous un plan de travail dès cette 1^{re} année de master. N'hésitez pas à aller observer des oraux au moment des épreuves d'admission de votre académie, si elle l'autorise : cela vous permettra de vous projeter et de visualiser concrètement le déroulement des épreuves, les questions possibles, etc.

- Si vous êtes en M2, commencez vos révisions dès le début de l'été ! D'autant que, si vous suivez la formation à l'INSPÉ, **vous aurez des échéances importantes à tenir en plus de votre concours** (stages en alternance, mémoire professionnel, etc.).
- ▶ Avec un rythme régulier et précoce, vous appréhendez les apprentissages plus sereinement ! Planifiez donc vos révisions en vous fixant des objectifs raisonnables sur **un emploi du temps mensuel, voire annuel**, qui mélange le personnel et le scolaire, et que vous pourrez faire évoluer au fil des semaines. C'est le meilleur outil pour savoir où vous en êtes.
- ▶ Constituez-vous des **fiches de révision** par type d'épreuve (écrit de français, écrit de mathématiques, écrit d'Histoire-Géographie/EMC, etc.).
- ▶ **L'oral ne peut se réussir qu'en le préparant dès le début de l'année.** Des révisions régulières vous permettront de consolider vos connaissances et d'appréhender plus efficacement les enjeux didactiques et pédagogiques des mathématiques et du français. Dans le même esprit, un travail très anticipé sur l'épreuve d'entretien permettra de laisser mûrir votre réflexion et votre projet professionnel.

Coopérez et mutualisez vos travaux avec un petit groupe de candidats

- ▶ Réussir un concours aussi exigeant tout(e) seul(e) est très difficile. Essayez de constituer **un trinôme ou un binôme de travail** sur lequel vous pourrez vous appuyer dans les moments difficiles. Constituez votre groupe en fonction de vos compétences. Il est, par exemple, plus stratégique de travailler avec des étudiants qui se débrouillent bien en mathématiques si vous avez des lacunes dans cette discipline. De la même façon, optez pour un groupe avec des étudiants qui travailleront la même discipline que vous pour l'épreuve écrite d'application, si vous êtes sûr(e) de votre choix. Enfin, entraînez-vous à plusieurs sur des sujets zéro ou des concours blancs tout au long de l'année et mutualisez vos travaux.
- ▶ Dans le cadre de votre formation à l'INSPÉ ou dans d'autres types de formations privées, vous pouvez, très rapidement, commencer à repérer d'autres étudiants qui ont le même profil que vous mais avec des **compétences complémentaires**.
- ▶ N'hésitez pas à vous rapprocher de vos formateurs ou bien de professeurs du 1^{er} degré, qui partageront avec vous leurs expériences. Ce lien peut vous permettre de **construire une culture du métier** indispensable pour discuter efficacement des problématiques posées durant les épreuves.

Découvrez ce qu'est un élève

- ▶ Cela peut paraître évident, mais avez-vous déjà vu des élèves de maternelle ? Avez-vous déjà observé des élèves en train de faire de la géographie en CM1 ?
- ▶ **L'élève est le sujet central du concours.** Le système éducatif est construit pour tâcher de le faire réussir, et il ne doit pas être un angle mort de vos révisions. La nouvelle mouture du CRPE est portée sur les enjeux didactiques et pédagogiques. La plupart des questions qui vous seront posées – à l'écrit comme à l'oral – vous amèneront à imaginer des situations pour faire travailler efficacement les élèves, leur faire acquérir des apprentissages, les faire progresser, etc.
- ▶ Si vous êtes inscrit(e) dans la formation à l'INSPÉ, **tirez parti le plus possible de vos stages, que vous soyez en observation ou en alternance.** Faites-vous des fiches thématiques avec des exemples concrets observés ou éprouvés, qui vous permettront d'illustrer vos propos lors des oraux et de mettre en perspective vos connaissances théoriques (l'école inclusive, l'évaluation, les valeurs de la République...).

Adoptez une posture réflexive

- **Le professeur est un « praticien réflexif »** (Philippe Perrenoud), c'est-à-dire qu'il réfléchit pour concevoir et mettre en œuvre son enseignement, et élabore des stratégies pour remédier aux problématiques rencontrées face aux élèves. Cette posture, vous ne pouvez, bien sûr, pas encore l'incarner, mais vous pouvez parfaitement commencer à l'appréhender en vous posant des questions de manière systématique, face aux différents enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques rencontrés. Les épreuves d'oral vous demandent, en effet, d'adopter une posture réflexive, d'être ouvert(e) au questionnement, d'imaginer des solutions face aux études de cas proposées, de réfléchir à voix haute à propos des enjeux du métier de professeur.
- Tâchez aussi de **suivre l'actualité du système éducatif** dès que possible et tout au long de votre année de concours. Faites-vous des fiches à propos des grands débats scolaires ou disciplinaires (la question de la mémoire en histoire, la laïcité à l'école en EMC, le développement durable en géographie, par exemple). Il ne s'agit pas d'être un(e) expert(e) de toutes les réformes qui doivent intervenir dans le système éducatif, mais de connaître celles qui, dès la rentrée suivante, auront un impact sur votre enseignement.

Luttez sans relâche contre le stress !

- **Adoptez une bonne hygiène de vie** pendant votre année de concours. Cela passe par une alimentation équilibrée : évitez les aliments trop gras et trop lourds qui vous empêcheront de dormir correctement ; évitez aussi les nuits blanches, qui vous donneront l'impression d'avancer dans vos révisions mais qui diminueront la faculté de votre cerveau à retenir toutes les informations.
- Des études scientifiques ont prouvé, depuis longtemps, que **le cerveau a besoin de se reposer régulièrement pour être au maximum de ses capacités**. Le seul moyen de le ménager est de dormir ou se relaxer, en lisant un livre, en jouant modérément aux jeux vidéo, en allant se promener, en faisant du sport, etc. Le sommeil permet de régénérer les cellules du cerveau et de réorganiser ses pensées : en cas de fatigue prononcée, adoptez la micro-sieste de 15-20 min !
- **Ne vous coupez pas du monde !** Si vous organisez correctement vos révisions, vous pourrez profiter de vos proches, de vos amis, et sortir de chez vous. Accordez-vous des récompenses quand vous êtes satisfait(e) de votre travail !

2 Enjeux et méthodologie de l'épreuve écrite d'application

Définition de l'épreuve écrite d'application



SOYEZ STRATÉGIQUE !

Jusqu'au moment de l'épreuve écrite d'application, vous pouvez choisir le domaine que vous souhaitez. Par souci d'efficacité et compte tenu de l'extrême densité du travail qui vous attend, **nous vous conseillons, cependant, de ne privilégier qu'un seul domaine** dès le début de votre année de concours. Cela vous évitera de perdre du temps en hésitations le jour de l'épreuve et vous permettra d'organiser au mieux vos révisions.

► Pour les candidats ayant choisi le domaine « Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique », la commission nationale compétente pour proposer les sujets des écrits détermine **2 composantes, parmi ces 3 enseignements, sur lesquelles porteront le sujet d'écrit** : Histoire/Géographie, Histoire/EMC ou Géographie/EMC.

► L'épreuve consiste en **la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement** à l'école primaire (cycles 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à vérifier vos connaissances disciplinaires.



SOYEZ STRATÉGIQUE !

En choisissant de réviser principalement le domaine « Histoire, Géographie, EMC », vous pourrez préparer plus efficacement l'épreuve orale d'entretien. En effet, la 2^{de} partie de cette épreuve doit, notamment, permettre d'apprécier votre aptitude à vous approprier les valeurs de la République et à faire connaître et faire partager ces valeurs. Autant d'éléments qui sont au cœur de l'EMC.

Les programmes concernés

► Vous devez maîtriser les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par le programme de l'école primaire à un niveau tel que vous puissiez enseigner, de manière réfléchie et efficace, au cycle 1 (apprendre ensemble et vivre ensemble ; explorer le monde : se repérer dans le temps et l'espace), au cycle 2 (enseignement moral et civique ; questionner l'espace et le temps) et au cycle 3 (enseignement moral et civique, histoire et géographie).

Qu'est-ce que la didactique ?

Selon le pédagogue Philippe Meirieu, « la didactique est constituée par l'ensemble des procédés, méthodes et techniques qui ont pour but l'enseignement de connaissances déterminées ». Elle concerne les outils spécifiques de la discipline que met en place le professeur pour rendre le savoir scientifique accessible aux élèves.

► En résumé, vous pouvez être interrogé(e) sur les programmes des cycles 1, 2 et 3, mais vous devez avoir acquis un degré de connaissances disciplinaire et didactique d'un niveau de fin de cycle 4 (classe de 3^e).

► Par ailleurs, le jury tient compte, dans sa notation, de la **maîtrise écrite et orale** de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).

La composition du dossier documentaire

Le dossier propose 3 types de documents :

- **des textes officiels ou extraits du programme** : ils vous permettent de contextualiser le sujet et d'en limiter le cadre ;
- **des documents issus de travaux de recherche** : il s'agit de documents d'ordre historiographique ou épistémologique, qui permettent d'apprécier un courant de pensée sur la discipline ou qui apportent un éclairage scientifique sur une notion clé du programme (la monarchie en histoire, habiter en géographie, la liberté en EMC, etc.) ;
- **des documents pédagogiques** : il peut s'agir de tout document qui pourrait être étudié en classe par les élèves (un tableau, un texte, un paysage, un schéma, une carte, etc.).

CHAPITRE 3,
P. 83
CHAPITRE 6,
P. 191

Aptitudes évaluées chez les candidats

4 aptitudes sont principalement évaluées dans cette épreuve écrite d'application :

- **La connaissance de quelques fondements épistémologiques de l'enseignement de l'histoire et de la géographie** : par exemple, l'histoire par « traces » et la place centrale de la notion « habiter » en géographie.
- **La maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus** : c'est la 1^{re} compétence professionnelle du métier de professeur des écoles. Vous devez connaître la discipline, en situer les repères fondamentaux et les enjeux épistémologiques et didactiques. Il vous faut être capable de réaliser une mise au point des savoirs disciplinaires proposés sommairement dans le programme, afin de comprendre ce que doivent connaître les élèves à l'issue d'un cycle ou d'un niveau de classe considéré. Les enjeux scientifiques et les savoirs disciplinaires en histoire, géographie et EMC, pour chaque cycle, sont systématiquement déclinés dans les chapitres 1 à 8 de cet ouvrage (pp. 49 à 289).
- **Savoir appliquer cette maîtrise disciplinaire à la construction et à l'analyse de démarches d'apprentissage** : cela revient à réfléchir aux enjeux didactiques de la discipline, c'est-à-dire proposer des situations d'apprentissage à même de transformer le savoir scientifique en un savoir scolaire accessible pour les élèves. Dans les chapitres 1 à 8, notre ouvrage établit systématiquement les enjeux didactiques propres aux disciplines et aux cycles concernés. Le chapitre « Méthodologie d'un projet pédagogique » (p. 19) vous propose un certain nombre d'incontournables qui vous permettront de vous outiller sur la construction et l'analyse des démarches d'apprentissage propres à l'histoire et à la géographie.
- **La maîtrise des fondamentaux pédagogiques** : construire une séance, une séquence ; proposer une mise en œuvre concrète d'activités visant l'apprentissage des connaissances et des compétences avec un document ; proposer des pistes d'évaluation.

Types de questions possibles dans l'épreuve

Plusieurs types de questionnements peuvent être proposés dans l'épreuve écrite d'application, que les sujets viennent confirmer. Nous vous invitons à lire leurs corrigés (pp. 290 à 319).

- **Présenter et analyser un corpus documentaire selon une synthèse problématisée et argumentée** : il s'agit, ici, d'ordonner un propos en faisant état des enjeux scientifiques et didactiques soulevés par les documents (les savoirs disciplinaires sur lesquels ils reposent, les questionnements possibles pour les élèves, leur intérêt pour les amener à identifier la démarche historique ou géographique, etc.). Vous pouvez profiter de cette présentation pour classer les documents par nature et intérêt (documents iconographiques, documents source, photographies de paysage, etc.).

L'analyse documentaire ne doit pas être linéaire. Pour bien vous y prendre, vous pouvez procéder de la sorte :

- 1) Commencez par une introduction faisant, en quelques lignes, un état rapide des connaissances sur le sujet donné.
- 2) Élaborez une problématique scientifique, qui permette de soulever un questionnement autour du corpus, de donner une cohérence à votre réflexion sur le sujet.
- 3) Regroupez les documents par nature ou par type (*ex.* : les documents iconographiques, les extraits de programme, les textes, etc.).
- 4) Analysez les documents en les croisant entre eux et en vous appuyant sur des éléments concrets de ces derniers. Vous éviterez ainsi un des principaux écueils : la paraphrase, c'est-à-dire reformuler certains éléments des documents sans les confronter à des arguments ou à d'autres documents.
- 5) Concluez brièvement en donnant des éléments de réponses à votre problématique.

CONSEIL

Structurer sa réponse

L'analyse débute par une présentation problématisée des documents. Il s'agit, d'abord, d'énoncer la problématique induite par le corpus proposé, puis de préciser comment les documents contribuent à son analyse (documents qui éclairent les enjeux scientifiques, ceux qui contribuent à l'analyse didactique du sujet, ceux qui permettent la mise en œuvre pédagogique adaptée aux élèves du niveau concerné). L'étude aborde, ensuite, les enjeux scientifiques du corpus documentaire. Vous devez démontrer, ici, votre maîtrise des savoirs scientifiques, nécessaire à la réflexion didactique et à la préparation de votre projet pédagogique, tout en veillant à ne pas faire une simple paraphrase des documents. Vous pouvez, enfin, être amené(e) à analyser la place des savoirs scientifiques dans le champ scolaire. Il s'agit, alors, de préciser les contenus sélectionnés par les programmes, tout en expliquant que leur mise en œuvre doit tenir compte du niveau de maturité des élèves.

- **Préciser les objectifs notionnels d'une thématique au programme** : il s'agit de détailler les notions et le vocabulaire qui seraient abordés en classe dans le niveau et la thématique concernés.
- **Expliquer les enjeux scientifiques et didactiques soulevés par les documents** : il s'agit de relever et présenter les notions du programme qui peuvent être exploitées dans le document, et de déterminer l'usage que vous pouvez en faire pour que les élèves mobilisent des compétences et maîtrisent les notions du programme étudiées.
- **Élaborer une séquence d'apprentissage progressive et cohérente sur un thème donné** : nous vous conseillons, ici, de la rédiger sous la forme d'un déroulement chronologique, dans